

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

Les charges d'eau

Les corporations religieuses devraient payer \$3,708.00 de plus si les taux étaient uniformes ici comme à Montréal.

Les personnes qui blâment le conseil municipal d'avoir demandé et obtenu de la législature le pouvoir d'imposer des cotisations spéciales sur les propriétés jusqu'ici exemptes de taxes, font un grand état de la somme de \$800.00 que les propriétés religieuses payent depuis 1906 par entente sous forme de charges d'eau additionnelles pour aider au département municipal.

Nous voulons pour aujourd'hui examiner la valeur de cette contribution. Il ne nous sera pas difficile d'établir qu'elle a toujours équivalu à moins que rien. La proposition peut paraître étrange, mais elle est cependant très vraie.

Nous disons ceci parce que ces grands établissements n'ont jamais payé en taxes d'eau cinquante pour cent de ce qu'ils auraient dû payer si le tarif de l'eau eut été uniforme.

Dans le temps que cet arrangement avait été conclu, il y avait au conseil municipal des échevins qui n'étaient pas en faveur de l'accepter pour la raison que les charges d'eau sur ces propriétés étaient trop basses et que la ville aurait dû, pour se conformer à l'équité, les rendre uniformes à celles payées par les citoyens ordinaires. La majorité cependant l'emporta, et ce qui s'est passé dans la suite a amplement prouvé que la minorité avait raison. Les établissements religieux ont en effet presque doublé depuis 1906 et cependant ils ne paient pas un sou de plus que cette année-là.

Existe-t-il cependant un petit propriétaire dans la ville qui a augmenté la valeur de sa propriété et qui n'ait pas eu à supporter un accroissement de charges d'eau ? Pourquoi cette différence ?

Cet état de choses peut se produire parce que nous avons un tarif d'eau qui n'est pas rationnel, tarif qui au lieu de faire des charges uniformes pour tous les citoyens, impose des taux spécifiques sur tous les grands propriétaires.

Les corporations religieuses paient à l'heure actuelle la somme de \$2,040.00 seulement de charges d'eau. Du montant global qu'ils paient en apparence nous avons soustrait les fameux \$800.00 qui sont versés par le département de l'aqueduc au trésor municipal.

L'évaluation totale des propriétés des corporations religieuses qui paient des charges d'eau s'élève à \$1,697,000.00.

Le taux de l'eau pour les propriétaires ordinaires est de \$4.00 par mille dollars d'évaluation. Or si les établissements en question étaient imposés sur le même pied (et il n'est pas de raison pourquoi ils ne le seraient pas), ils verseraient à la cité la jolie somme de \$6,788.00. Comme ils ne paient que la somme de \$2,052.00 la ville est donc en perte tous les ans, avec ces établissements, de la somme de \$3,736.00.

Le fameux cadeau que l'on nous fait depuis 1906 nous coûte donc pas mal cher. Il eut mieux valu que la ville ne le reçut jamais et qu'elle eut perçu ce qu'elle aurait dû percevoir de ces corporations. Elle aurait fait un profit annuel de \$3,000.00, qui lui vaudrait aujourd'hui la somme de \$27,000.00.

On nous dira peut-être qu'il aurait été exagéré de faire payer ces montants aux corporations religieuses. Nous répondons que non, en nous basant sur le tarif d'eau de la ville de Montréal.

A Montréal les églises paient sur le même taux que les citoyens ordinaires. Les citoyens ordinaires paient 4% de la valeur annuelle des lieux qu'ils occupent ; les églises sont chargées sur le même taux. Les autres établissements religieux sont chargés au compteur et si les charges constatées au compteur donnent un total moins élevé que quatre pour cent par année de la valeur annuelle, c'est sur ce taux que les charges sont perçues.

Les charges à Montréal sont donc uniformes, et c'est grâce à cette uniformité que les gros ne mangent pas les petits comme à Saint-Hyacinthe.

Nous disons qu'ici les gros mangent les petits et ce n'est pas très difficile à prouver.

De combien notre tarif d'eau est-il plus élevé que celui de Montréal sur le commun des mortels, sur ceux qui gagnent péniblement leur vie à la semaine, ou derrière un petit comptoir, ou rivaux à un bureau quelconque ?

Est-ce de dix, de quinze, de vingt-cinq ou de cinquante pour cent ?

Non ; l'ouvrier, le commerçant, le notaire, l'avocat paient ici des taux d'eau de deux cent trente-cinq pour cent plus élevés qu'à Montréal. Ce n'est peut-être pas croyable à première vue, mais c'est la pure vérité.

Prenons un locataire qui paie soixante dollars de loyer par année. A Saint-Hyacinthe il paiera \$8.00 de charges d'eau : six dollars de taux fixe et deux dollars pour ses cabinets. A Montréal ce locataire paierait \$2.40 par année. Pour cet ouvrier le taux d'eau à Saint-Hyacinthe est donc de deux cent trente-cinq pour cent plus élevé qu'il le serait à Montréal. Remarquons maintenant qu'à Montréal, il n'y a pas de taxe de locataires. L'ouvrier en question aurait à Saint-Hyacinthe, en plus de ses huit dollars, trois dollars de taxe de locataire à

payer au département municipal ; ce qui fait qu'un ouvrier locataire d'un logement de soixante dollars par année à Saint-Hyacinthe paie en taxes \$11.00 tandis qu'il n'en paie que \$2.40 à Montréal. Cet ouvrier paie donc 450 pour cent plus cher de taxes à Saint-Hyacinthe qu'à Montréal.

Prenons maintenant un citoyen dont le loyer est évalué à \$200.00 A Saint-Hyacinthe il paie \$18.66 ; à Montréal \$8.00. Le taux est donc ici plus élevé de cent trente-trois pour cent. Il n'est donc pas étonnant que les citoyens ordinaires se plaignent de ces charges si lourdes. Quand une partie seulement de ceux qui utilisent une chose paient pour son maintien, il faut nécessairement que leurs charges soient élevées. C'est ce qui se produit dans le cas des taxes d'eau à Saint-Hyacinthe : les gros mangent les petits.

Jusqu'à quand notre conseil laissera-t-il cet état de choses subsister ?

Nous croyons que ce ne sera pas long. La majorité des échevins que nous avons aujourd'hui sont animés d'excellentes intentions, et nous croyons qu'il nous suffit de signaler l'injustice criante de notre tarif de l'eau pour qu'ils se mettent immédiatement à l'étude d'un règlement équitable pour le pauvre comme pour le riche, d'un règlement qui ne fera pas payer plus à l'ouvrier qui gagne péniblement dix dollars par semaine qu'à celui qui a cinquante fois ce revenu.

Quant à nous, nous ferons notre devoir sans peur. Il y a assez longtemps qu'à Saint-Hyacinthe nous avons des lois mettant les fortunés sur un pied plus avantageux que les pauvres.

Nous laisserons de côté les injures que l'on nous fait pour nous occuper exclusivement de discuter froidement les questions importantes qui occupent à l'heure actuelle l'attention des citoyens de Saint-Hyacinthe. Nous savons que nous sommes supportés par la grande majorité de notre population, parce que la grande majorité de nos concitoyens est éprise des idées de justice, et nous avons confiance dans le triomphe final de nos idées.

Nous ne voulons pas que les petits mangent les gros ; mais nous désirons que l'on permette aux petits de vivre à côté des gros sur un pied d'égalité et de justice.

Les taxes en 1915.

Il ne faut pas les augmenter chez la masse des citoyens.

Comme on pourra le constater en lisant la chronique municipale que nous publions dans une autre page, M. Amyot a donné avis du règlement des taxes pour 1915. Nous n'avons pas pris connaissance du règlement proposé par M. Amyot, mais nous désirons faire des considérations générales sur la question, considérations nécessaires dans les circonstances.

Il est admis que le conseil a besoin de nouveaux revenus pour faire face à la situation financière actuelle. Tous les citoyens de Saint-Hyacinthe désirent que nos chemins, notre service de protection contre les incendies et notre service d'eau pour la consommation domestique soient dignes d'une ville progressive comme la nôtre. Pour mettre ces divers services sur un bon pied il faut de l'argent au conseil municipal, et pour obtenir cet argent le conseil doit augmenter ses revenus.

Il y a un moyen bien simple de les augmenter : c'est de porter la taxe foncière à un taux plus élevé que celui ayant existé jusqu'ici. Nous croyons cependant que c'est à celui-là que le conseil municipal ne devra recourir qu'en dernier ressort.

La raison de notre opinion c'est que la propriété foncière ordinaire est plus que suffisamment taxée à l'heure actuelle à Saint-Hyacinthe. Le conseil municipal ne devra pas perdre de vue que la commission scolaire vient d'augmenter ses taux de 33 1/3 pour cent, ce qui porte la taxe d'école à \$8.00 dans le mille piastres. En ajoutant la taxe municipale foncière actuelle qui est de \$7.50 dans le mille on arrive à un total de \$15.50 dans le mille piastres. Si l'on considère qu'à Saint-Hyacinthe les propriétés sont évaluées à leur pleine valeur, cette taxe est la plus lourde probablement qui existe dans la province ; elle est même plus élevée que celle qui est prélevée dans la cité de Montréal et ce de \$1.10 dans le mille dollars. Comme la taxe d'eau est excessivement plus lourde à Saint-Hyacinthe qu'à Montréal sur les citoyens ordinaires, il nous semble qu'il est facile de comprendre qu'on ne peut pas demander aux contribuables de faire de nouveaux sacrifices avant d'avoir épuisé tous les moyens d'obtenir les revenus additionnels nécessaires, de nouvelles sources.

Ces nouvelles sources de revenus le conseil municipal peut et devra les trouver chez ceux qui ont été privilégiés jusqu'à aujourd'hui.

La législature a consenti de nouveaux pouvoirs de taxation pour la ville de Saint-Hyacinthe, et elle devra les utiliser avant de recourir à l'augmentation de la taxe foncière.

Nous croyons que tout d'abord les charges d'eau devraient être modifiées du tout au tout. Le tarif que nous avons aujourd'hui, comme nous l'établissons dans une autre colonne, est tout à fait injuste en ce qu'il crée chez les grands propriétaires des privilèges qui ne devraient pas exister. Si ce tarif était uniforme, les humbles pourraient

être dégrevés de plusieurs dollars par année et il donnerait encore plusieurs milliers de piastres de revenus additionnels à la cité.

Le tarif actuel est ridiculement bas pour tous les propriétaires de grands établissements religieux et industriels et c'est ce qui fait qu'il est démesurément élevé pour les ouvriers et tous les petits propriétaires.

Une deuxième source de revenus ce sont les taxes spéciales. Il nous est avis que le conseil municipal devrait faire payer par ces taxes spéciales l'éclairage public, la construction des trottoirs, des pavages, des égouts et leur entretien. La taxe foncière ne devrait exister que pour payer les dépenses générales de la ville. On pourrait la diminuer disons à quarante cents et imposer trente-cinq cents environ de taxes spéciales. Les charges foncières pour les propriétaires ordinaires ne seraient pas accrues d'un seul sou mais les taxes spéciales portant sur \$1,200,000.00 d'évaluation additionnelle les revenus de la ville seraient accrues d'environ \$4,200.00. Ces nouveaux revenus seraient perçus de personnes qui n'ont jamais payé un sou jusqu'ici et qui devront comprendre que le conseil municipal ne les taxe pas pour le plaisir de les taxer mais parce qu'il est obligé de le faire.

Le conseil municipal a aujourd'hui le pouvoir d'imposer une taxe quelconque sur les propriétés en culture et il devra le faire parce qu'en les imposant il ne taxe encore que des immeubles qui ont été privilégiés jusqu'ici.

La ville a un nombre considérable de nouveaux pouvoirs de taxation et nous croyons que le greffier devrait en préparer une liste complète avant que le conseil n'adopte le règlement des taxes pour cette année.

Nous sommes convaincus que le conseil municipal peut trouver un revenu additionnel d'une dizaine de mille dollars sans augmenter les charges imposées à la masse des citoyens et nous croyons que c'est un devoir pour lui d'épuiser toutes les sources nouvelles de revenus chez ceux qui ont été favorisés jusqu'ici pour une raison ou pour une autre avant de recourir à l'augmentation des taxes sur ceux qui sont actuellement plus imposés que ne le sont les citoyens de toutes les autres villes de la province.

Dix années de pouvoir Dix années de progrès

Il y a eu dix ans le 23 mars que sir Lomer Gouin entrait en fonctions comme premier ministre de la province de Québec.

Ces dix années de pouvoir ont été remarquées par des réformes, des initiatives, des œuvres sociales, politiques et économiques qui font de l'administration de Sir Lomer Gouin une des plus fructueuses et des plus progressives dont puisse se glorifier un homme politique.

Arrivé au pouvoir au moment où, après quelques années de stricte économie et de prudente gestion — auxquelles, du reste, il avait collaboré — la province commençait à sortir du désarroi où l'avaient laissée les conservateurs, et à rétablir l'équilibre de ses finances, sir Lomer Gouin se mit résolument à l'œuvre pour compléter cette amélioration de notre situation financière, absolument nécessaire pour accomplir le programme qu'il s'était imposé.

Grâce à une administration plus intelligente, à une exploitation plus progressive de nos ressources naturelles à la perception plus suivie de nos revenus, il obtint une augmentation notable de recettes qui s'accrut encore lorsqu'il réussit, avec l'appui des autres provinces, à faire réviser l'assiette de la subvention fédérale.

Sous la rigide surveillance de ses collègues les recettes du domaine public augmentèrent rapidement, la province tira parti de privilèges qu'elle donnait pour rien ou presque rien.

Dès lors les revenus l'emportèrent sur les dépenses ainsi que témoignent les excédents de plus en plus importants qu'accuse le bilan de chacun des budgets annuels.

Seule de toutes les provinces du Canada, la province de Québec a vu ses revenus de cette année dépasser ses dépenses de \$376,000 en dépit de toutes les circonstances défavorables que l'on signale partout.

Ces excédents de recettes permirent de diminuer la dette publique qu'une administration conservatrice prodigue

avait accumulée et ce fut une agréable surprise de voir une province rembourser ses emprunts par ses propres économies.

Des travaux considérables d'intérêt publics furent exécutés qu'autrefois l'on n'aurait pu entreprendre sans emprunter ; ils furent payés sans accroître notre dette.

Les crédits des grands services d'utilité générale furent augmentés graduellement. Au premier rang de ces services est l'instruction primaire qui bénéficia largement de la politique de sir Lomer Gouin. Nous citerons seulement le relèvement du salaire des instituteurs, l'amélioration des locaux et de la mobilier scolaires, la création d'écoles normales régionales, etc.

L'enseignement secondaire et supérieur est redevable à notre premier ministre de la création de l'école des hautes études commerciales et des écoles techniques de Montréal et de Québec, de l'augmentation de la subvention à d'autres écoles spéciales, à l'école polytechnique, aux universités, la création d'une école forestière qui fournit déjà des ingénieurs forestiers à d'autres provinces.

Sir Lomer Gouin a eu le souci de la conservation du domaine public ; c'est ainsi qu'il a renoncé à la mise aux enchères périodiques des concessions forestières qui servaient à ses prédécesseurs à alimenter leur budget. Comme conséquence on a vu augmenter la valeur de ces concessions qui rapportent maintenant à la province une rente foncière plus élevée et des droits de coupe plus importants.

Et puisque nous parlons du domaine forestier, rappelons que le cabinet a prohibé l'exportation à l'étranger du bois de pulpe, ce qui a amené dans notre province l'établissement d'industries qui augmentent la prospérité de notre population.

Pour l'administration de la justice, et pour la commodité des justiciables, sir Lomer Gouin a créé de nouveaux districts judiciaires ; il a augmenté le nombre des juges et, en simplifiant sur nombre de points la procédure civile, il a diminué le coût de cette procédure.

Les travailleurs ont bénéficié de sa sollicitude : pour eux il a créé un

(Suite à la page 2.)

ministère du travail à qui l'on doit une législation ouvrière remarquable: loi de compensation pour les accidents du travail, loi réglementant le travail des femmes et des enfants, loi de conciliation, loi d'inspection des fabriques, etc.

La colonisation et l'agriculture doivent à sir Lomer Gouin et à ses collègues un avancement et un progrès qu'elles n'avaient jamais connus auparavant.

Entre toutes les réformes qui ont été accomplies au cours de ces dix années, est-il besoin de rappeler la grande politique de la voie rurale qui fait de la province de Québec une des plus progressives du Dominion.

L'importance de cette mesure a nécessité la création d'un ministère spécial et le crédit de la province a été mis à la disposition des municipalités rurales qui en ont largement profité.

Outre les chemins municipaux, de grandes routes provinciales ont été achevées; d'autres sont en voie de construction, et vont aider puissamment à la solution du problème des transports qui intéresse la prospérité de toute notre population.

Le territoire de notre province a été doublé par la cession de l'Ungava obtenu du gouvernement fédéral par les démarches persévérantes de sir Lomer Gouin.

Ce territoire immense renferme des ressources naturelles de toutes sortes: forestières, agricoles, minérales, etc., qui, une fois mises en exploitation, seront une mesure intarissable de richesses.

La commission des utilités publiques a été instituée pour protéger les municipalités contre les compagnies qui exploitent des services publics.

La commission des eaux courantes prépare l'aménagement de nos cours d'eau pour prévenir les inondations périodiques et fournir à l'industrie des forces hydrauliques à bon marché.

En voilà assez pour démontrer que la province de Québec doit à sir Lomer Gouin et à ses collègues d'être vraiment aujourd'hui la plus prospère et la plus riche de toutes les provinces de la confédération canadienne.

Nous devons le rappeler à l'occasion du dixième anniversaire de l'avènement au pouvoir de l'homme d'Etat distingué qui dirige notre administration provinciale.

Nous lui souhaitons, d'accord avec tous ses concitoyens reconnaissants une longue continuation de sa belle et fructueuse carrière.

—L'Avenir du Nord.

Une brochure utile

Le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec vient de publier un relevé des fermes à vendre ou à louer dans la Province de Québec. Cette brochure répond à un besoin pressant et sera d'une utilité générale. Elle rendra surtout service à l'immigration, au rapatriement et à ceux qui veulent se donner à l'agriculture et n'osent pas s'attaquer à des terres entièrement boisées. On trouvera aussi une liste de maisons à louer avec ou sans lopin de terre à jardinage. L'hon. M. Mercier, en agissant ainsi, a fait preuve de son dévouement à la cause de la colonisation et de l'agriculture.

On peut se procurer cette brochure gratuitement en en faisant demande, par lettre ou autrement aux bureaux d'immigration et de colonisation, No 82, rue St. Antoine, Montréal, P.Q.

CE QUE LES MÈRES DISENT DES TABLETTES BABY'S OWN

Dès qu'une mère a employé les Tablettes Baby's Own pour ses petits enfants elle ne veut plus avoir recours à d'autre remède. Elle se rend vite compte que les Tablettes sont un remède absolument sûr et dont les résultats sont certains. A ce propos, Mme R. L. Wright, de Pennabit, Sask., écrit: "J'ai fait prendre des Tablettes Baby's Own à mes trois bébés et j'ai tant de confiance en elles que j'en aurai toujours à la maison."

Les Tablettes sont vendues par les marchands de médicaments ou sont envoyées par la poste, moyennant 25 cents la boîte, par The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont. 1001

MALADIES NERVEUSES AU PRINTEMPS

Guéries en tonifiant le sang et en renforçant les nerfs.

C'est l'opinion des meilleures autorités médicales, après de longues observations, que les maladies nerveuses sont plus communes et plus graves au printemps qu'en tout autre temps de l'année. Les changements vitaux dans l'organisme, après les longs mois de l'hiver, peuvent causer beaucoup plus d'ennuis que la faiblesse et l'épuisement ordinaires du printemps dont la plupart des gens souffrent comme résultat de la vie à l'intérieur, dans des édifices mal ventilés et souvent surchauffés. Des records officiels démontrent qu'en avril et en mai la névralgie, la danse de Saint Guy, l'épilepsie et autres formes de maladies nerveuses sont sous leur pire forme, et qu'alors, plus qu'en tout autre temps, il faut un tonique créateur de sang et restaurateur des nerfs.

L'ancienne coutume de prendre des purgatifs au printemps est inutile, car l'organisme a réellement besoin d'être renforcé, tandis que les purgatifs ne font que parcourir les intestins, vous laissant plus faible. Les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur remède, car elles font réellement du sang nouveau, riche et rouge qui nourrit les nerfs affamés, et guérissent ainsi les nombreuses formes de dérèglements nerveux. Elles guérissent aussi autres semblables formes de maladies du printemps telles que maux de tête, pauvre appétit, faiblesse dans les membres, et enlèvent aussi les disgracieux boutons et éruptions. De fait elles apportent infailliblement une santé et une force nouvelles aux hommes, femmes et enfants faibles, fatigués et déprimés.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont en vente chez tous les marchands de remèdes ou nous les envoyons par la poste à raison de 50c la boîte ou six pour \$2.50. Ecrivez à The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 1001

Les nouvelles listes électorales

Sont électeurs: Les personnes suivantes, pourvu qu'elles soient du sexe masculin, sujets britanniques, âgés de 21 ans accomplis, et qu'elles aient, au moment du dépôt de la liste, leur DOMICILE dans la division électorale où elles se font inscrire:

1.—Les propriétaires, les usufruitiers, les occupants et les locataires et sous locataires d'immeubles portés au rôle d'évaluation de la Cité de Québec.

2.—Les fils de propriétaires, d'usufruitiers, d'occupants, de locataires ou de sous locataires qui ont leur domicile chez leur mère.

Le terme "fils" s'applique à tous les descendants, et comprend les "beaux-fils", les "gendres", les "fils adoptifs", ainsi que les personnes qui sont traitées comme faisant partie de la famille de ceux chez qui ils vivent.

3.—Les prêtres, curés, vicaires, missionnaires et ministres de toute religion.

4.—Les instituteurs, les professeurs, les directeurs de maisons d'enseignement, ainsi que les membres de toute congrégation enseignante.

5.—Les navigateurs qui sont propriétaires, en tout ou en partie, de quelque vaisseau enregistré, ainsi que les pêcheurs qui sont propriétaires, en tout ou en partie, de quelque vaisseau enregistré, ainsi que les pêcheurs qui sont propriétaires de bateaux, filets, seines et engins de pêche d'une valeur d'au moins cinquante piastres.

6.—Les rentiers.

7.—Les personnes qui reçoivent à quelque titre que ce soit, en argent, ou en nature, un REVENU d'au moins DIX PIASTRES PAR MOIS, en moyenne.

Le nommé F. Desclaux, comparse du citoyen Caillaux, et convaincu de malversations dans l'administration des fonds de l'armée française, est condamné à sept années de réclusion, à la dégradation militaire et à la radiation de son nom dans les registres de la Légion d'Honneur.

"Les Annales"

Tous les regards sont tournés vers Constantinople. On lira cette semaine les souvenirs d'Orient de Maurice Barès, publiés dans les "Annales". Ce numéro, superbement illustré, contient des articles du plus haut intérêt de Frédéric Masson, Emile Faguet, Jean Richepin, A. Lichtenberger, Yvonne Sarcey, des poèmes à dire de Jean Aicard, Mouëzy-Eon, Zamacois, une étude sensationnelle de l'abbé Wetterlé sur "Les Finances de Guillaume II", etc.

On s'abonne, 51 rue Saint Georges, à Paris. Un an, 10 francs; six mois, 5 fr. 50; le numéro, 25 centimes.

Valse Mignonne

Le dernier numéro du PASSE TEMPS (522) contient neuf morceaux de musique dont voici les titres:

- 1o Chrétiens qui combattons, chant Pascal créé par J. H. Germain;
- 2o Stabat Mater, solo et chœur avec violon ad libitum;
- 3o Valse Mignonne, pour piano par Mme A. Héique Demers;
- 4o Orchestration "Ben", 1er cornet et trombone;
- 5o Bon Voyage! marche pour piano;
- 6o La femme du marin, chanson harmonisée par Chs de Sivry;
- 7o Salut, drapeau Français, chanson patriotique;
- 8o Printemps, chanson pour les tout petits;
- 9o La Catastrophe de l'Empres, sur l'air de Minuit, Chrétiens (redemandée)
- 10o Kaiser, Kaiser, tu es perdu, chanson militaire d'actualité.

Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50; Etats Unis, \$2.00. Adresse: Le Passe Temps, 16 Craig Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

Courage, toujours, et confiance! L'espérance ne coûte pas plus cher que le désespoir.

ON DEMANDE

On demande à acheter de l'orme propre à la confection des chaises. S'adresser à la Duhamel Rattan Furniture Co., Ltd., St. Hyacinthe. 987-jno

A MES CLIENTS

Je désire remercier mes nombreux clients du patronage qu'ils ont bien voulu m'accorder depuis que je me suis porté acquéreur du clos de bois et charbon de Demers & Cooney.

Je profite de cette circonstance pour les informer que je suis toujours à leur disposition pour remplir leurs commandes pour la saison nouvelle. Comme par le passé je suis en mesure de leur donner entière satisfaction.

H. CHARTIER, Commerçant de bois et charbon, 55 rue du gaz, St-Hyacinthe. 983-j23av

Voyage en Californie

\$575 TOUTES DEPENSES PAYEES.

Magnifique tournée de 55 jours, visitant les principales villes des Etats Unis ainsi que les deux Expositions Internationales de San Francisco et San Diego.

Départ de Montréal, lundi 5 avril.

Voyage de 10 jours à Pâques

Visitant New York, Atlantic City, Philadelphie, Baltimore et Washington. Départ de Montréal, jeudi soir, 1er avril.

\$80.00.

comprenant transports, wagons-lits, hôtels, repas, excursions, "sight seeing", pourboires, en un mot, toutes dépenses nécessaires.

Un membre expérimenté de notre personnel accompagnera chaque groupe. Venez nous voir ou écrivez pour détails supplémentaires.

HONE & RIVET, Agence générale de Voyages, 9 Boul. St. Laurent, Montréal. 31 rue Buade, Québec j2av-982

VINCENT & GIROUARD
 ROUTES BORONAGES FONDATIONS ELECTRICITE POULVOIRS D'EAU SURVEILLANCE DE TRAVAUX CHAUFFAGE ECLAIRAGE...
 970-1a



Vitalité

UN petit verre de GIN CROIX D'OR à l'occasion ajoutera au plaisir des gros travaux accomplis au grand air.

Il tonifie votre organisme, stimule toutes les fonctions et vous conserve frais et dispos. Le seul gin fabriqué au Canada et que vous connaissez depuis des années sous le nom de GIN CROIX "ROUGE".

Gin Croix d'Or

Voyez l'étiquette du Gouvernement sur chaque bouteille—C'est votre garantie de la maturité du gin—Excellent. En vente partout.

SEULS AGENTS: BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Montréal.



M. J. B. RAVENELLE

Successeur de MM. Ant. Cadorette et J. Surprenant, commerçants de

Charbon et Bois de Chauffage

RUE GIROUARD

Coin de la rue St-Pascal Tél. Bell 264

M. Ravenelle continuera comme par le passé le commerce de Charbon à vapeur, Charbon anthracite Laekawana, Charbon coke, Charbon de forge, Charbon de bois, Bois à la corde ou débité, Croutes, Gravois d'amtante, etc., etc.

Beauté, solidité, économie DANS LA CONSTRUCTION

F. A. DIEULEFET, FILS

—FABRICANT DE—

Pierre Artificielle

Village St. Joseph. — St. Hyacinthe

FOURNITURE DE

Blocs en ciment,

Cheminées, Ornaments,

Construction de maisons

En blocs de ciment.

Plans et devis estimatifs sans

frais sur demande jno-933

CANADA,

PROVINCE DE QUEBEC,

District de St. Hyacinthe.

COUR SUPERIEURE

No. 45

Dame Hélène Messier, épouse commune en biens de Aimé Morissette, menuisier, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit mari.

St. Hyacinthe, 8 mars 1915.

FONTAINE & CHAGNON,

Avocats de la demanderesse.

12, 19, 26, 29-914

A VENDRE

Un moteur de 2 forces et demie. Bon marché. S'adresser au Clairon

T. D. BOUCHARD L. A. BERNIER

Bouchard & Bernier,

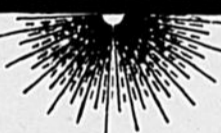
ENREGISTRE.

AGENTS D'AFFAIRES

173 BOULEVARD GIROUARD, :: ST-HYACINTHE.

ASSURANCES

Feu,
Vie,
Accidents,
Bris de Vitres,
Etc.



IMMEUBLES

VENTE,
ACHAT,
LOCATION.

FINANCES

Organisation de
Compagnies,
PRETS,
Emprunts,
Conseils sur
Placements.

Bureaux ouverts TOUS LES JOURS et les VENDREDIS et SAMEDIS SOIRS de chaque semaine.

VINS DE PREMIERE QUALITE

VINS ROUGES..... \$0.70 LE GALLON

VINS BLANCS..... \$0.80 "

Commandes reçues par malle et livraison à domicile.

H. BARDET

Nc 61 RUE NOTRE DAME — SAINT-HYACINTHE



MME ODILON CLOUTIER,
290a rue Maisonneuve, Montréal.

J'ai eu des Jumeaux

et j'étais restée d'une faiblesse désespérante, au point que je ne pouvais rien faire, et si vous saviez quel trouble c'est pour une mère que de prendre soin de deux bébés. La naissance d'un troisième enfant n'a fait qu'augmenter cette faiblesse. Je perdis tout appétit, mes forces s'en allaient. J'ai résolu d'acheter du VIN ST-MICHEL. J'en

pris quatre bouteilles et aujourd'hui je me sens une femme forte, le courage m'est revenu et l'appétit aussi. Je vaque à toutes mes occupations sans fatigue. Je suis bien portante et mon bébé est vigoureux et pèse seize livres. Je ne saurais trop recommander aux mères qui souffrent de faiblesse de prendre au plus tôt du Vin St-Michel. C'est le tonique par excellence.

Voilà ce qu'écrit une brave mère, Mme. Odilon Cloutier. VOUS pourrez recouvrer vos forces perdues tout aussi rapidement et aussi facilement en prenant du VIN ST-MICHEL. Il rend à l'organisme épuisé cette sensation de bien-être résultant d'une santé parfaite; il réveille l'appétit, stimule l'ambition. Il est délicieux—un verre vous transforme littéralement. En vente partout. Essayez-le AUJOURD'HUI.

Seuls Agents: BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE, Montréal.
EASTERN DRUG CO, BOSTON, MASS. Agents pour les Etats Unis.



UN BON MOUVEMENT

Peinturer et nettoyer, voilà quel devrait être le mot d'ordre. Il faut nettoyer la cour de devant, la cour de derrière, débarrasser les coins des rebuts en dedans et en dehors, en haut et en bas ainsi que dans les caves. Nettoyer les rues ramasser les chiffons de papier partout; placer des barils de vidanges au coin des rues et amener la population à suivre le bon exemple, enseigner aux écoliers à déposer leurs chiffons de papier ou autres déchets dans ces barils, au lieu de les jeter dans la rue. Peinturer la porte de devant, laquelle décidera à faire le nettoyage de toute la maison, et comme la peinture habituellement fait découvrir quelques réparations à faire avant que de l'appliquer, elle fera finalement une amélioration générale et un embellissement tout à l'avantage de la propriété. Une dépendance ou une propriété dont les alentours sont tenus proprement, qui sont bien peints et en bon état ont plus de valeur pour leurs propriétaires, que si elles étaient tenues dans un état d'abandon.

Ce mouvement deviendra alors une source d'industrie. Il créera une demande de travail, et à part du fait que c'est un mouvement sanitaire, il est décidément dans l'intérêt des sans travail que ce mouvement soit lancé dans toutes les directions.

Allez dans n'importe quelle rue ou avenue de nos cités, ou dans n'importe quel village de campagne, entrez dans les cours d'arrière ou d'avant, et proposez à chacun cette innovation de nettoyage et de peinture, et tous comprendront parfaitement ce que vous entendez par là. Il y a beaucoup de travail à faire dans ce sens de nettoyage et de peinture.

En sus de cela c'est une grande mesure de précaution contre les incendies. Probablement plus d'incendies prennent leur origine dans des coins isolés où des chiffons et rebuts ont été entassés que pour toute autre cause.

Sans entrer dans plus de détails, la propreté est recommandable, elle est salubre, elle est bonne, elle est une marque de civilisation, et le mouvement du nettoyage et du peinture, croyons nous, est appelé à être une des meilleures réformes qui ne se soit faite jusqu'à aujourd'hui.

Ceux qui sont intéressés dans le

nettoyage et le peinture, feraient bien de voir M. Alphonse Séguin, l'agent à St-Hyacinthe pour la B. H. Anglaise, la peinture la plus durable pour maison qu'il y ait sur le marché canadien.

La dette publique du Canada au cours de février, s'est accrue de six millions et demi.

Depuis le commencement de décembre jusqu'à ce jour, le Canada a vendu sur tous les marchés américains pour \$45,265,000 de débetures municipales, provinciales et autres obligations.

Les membres du Parlement fédéral espèrent pouvoir terminer pour Pâques les travaux de la session. Sur ce sujet l'opposition partage les vues du gouvernement. Le débat sur le budget tire à sa fin, et ce qui reste ne saurait soulever beaucoup de discussion. Il semble donc que la durée de la session dépende des proportions que prendront les enquêtes sur les bottes vendues à nos fantassins et sur certaines questions militaires. Somme toute, on s'attend que tout sera bâclé pour la fin du mois.

Avis

HOTEL UNION, LIMITEE

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 5 mars 1915, constituant en corporation M.M. Henri Dufresne et Louis Benoit, hôteliers; Prosper Reeves, bourgeois; G. A. Ducharme, marchand; Adélar Gosselin, entrepreneur; tous de Saint-Hyacinthe, dans les buts suivants:

Exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs, conformément aux dispositions de la loi des licences de Québec, et faire toutes autres affaires qui peuvent être conduites en rapport avec tel commerce, tel que les affaires de propriétaires de place pour le cirage des chaussures, salons de barbiers, salons de billards et de pool, dépôts de journaux et de publications périodiques, magasin de cigares, cigarettes, tabacs, huîtres, salle à manger, et aussi exercer le commerce de marchands, commerçants et importateurs de liqueurs en gros et en détail;

Acquérir, posséder, louer, échanger, aliéner tous les biens meubles et immeubles nécessaires aux fins de la compagnie et disposer des dits

biens de toute façon; hypothéquer et engager de quelque manière que ce soit les biens immeubles de la compagnie; Souscrire, accepter, endosser, négocier toutes lettres de change, billets promis soires, chèques et autres effets négociables;

Acquérir par voie d'achat, échange, louage ou autrement tout hôtel ou restaurant, déjà en opération et spécialement l'hôtel actuellement exploité par M.M. Dufresne et Benoit, rue Laframboise, Place du Grand Tronc, Saint-Hyacinthe, y compris la licence, fonds de commerce, l'achalandage, l'ameublement et tous autres accessoires constituant le commerce d'hôtel en opération tel qu'actuellement exercé par les dits Dufresne et Benoit et de les payer en argent ou en parts acquittées de la compagnie à un prix à être déterminé par la dite compagnie;

Acquérir, posséder, louer, garantir, hypothéquer, vendre ou échanger des actions, stocks ou débetures ou garanties de toutes corporations faisant le même genre d'affaires que la présente compagnie;

Acheter, louer, détenir et acquérir tout commerce d'une nature semblable à celui exploité par la compagnie, soit en tout ou en partie, aussi toutes franchises et les payer soit en actions, débetures ou autres valeurs de la compagnie ou autrement;

Contracter des emprunts et en assurer le remboursement en la manière déterminée par les directeurs de la compagnie et en particulier par l'émission de débetures et d'obligations comportant hypothèque sur tous ou partie des biens immeubles de la compagnie;

Faire toutes choses et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les affaires en rapport avec la mise en opération des objets pour lesquels la compagnie est incorporée, sous le nom de "Hotel Union, Limitée", avec un capital social de quarante neuf mille neuf cent piastres (\$49,900.00), divisé en quatre cent quatre vingt dix neuf (499) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à St. Hyacinthe.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce cinquième jour de mars 1915.

C. J. SIMARD,
Sous secrétaire de la province
972-19,26,29

POUR VOYAGER

Pour voyages d'automobile.
Voiture de Luxe. Appelez Nos Phons 364 ou 378. Prix raisonnables.

Chambre et Pension demandées

Un monsieur désirerait avoir une chambre avec pension dans une famille privée.
S'adresser au bureau du "Clairon" jno-945

POUR VOYAGER

Pour voyages d'automobile.
Voiture de Luxe. Appelez Nos Phons 364 ou 378. Prix raisonnables.

ON DEMANDE

Un homme digne de confiance pour vendre les arbres canadiens (Hardy Canadian Grown Stock) dans la ville et le comté de St. Hyacinthe. Commencez maintenant; le meilleur temps pour les ventes.

Demandez la liste des offres du printemps et des conditions aux agents Conditions libérales et bel équipement fourni gratuitement.

STONE & WELINGTON,
The Fonthill Nurseries,
123av (Etabli en 1837) Toronto

ST-HYACINTHE MONTREAL
Tel. 102 Tel. Main. 1663

YVON & GENDRON

AVOCATS
159 rue G'rouard, St-Hyacinthe
Bureaux à Montréal
CHAMBRE 15 EDIFICE LA SAUVEGARDE
92 rue Notre-Dame Est

L'ECOLE COMMERCIALE

PRATIQUE
LALIME LIMITEE
ST-HYACINTHE, P. Q.
LES COURS SE CONTINUENT
TOUT L'ETE

Les jeunes gens désirant se préparer pour l'occupation à l'automne, de bonnes positions comme
COMPTABLES
STENOGRAPHE
CLAVIGRAPHISTES
TELEGRAPHISTES
COMMIS DE BANQUES, ETC.
pourront facilement se qualifier pour ces positions en suivant les cours de la saison d'été à l'Ecole Lalime de St-Hyacinthe.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS DE
L'ECOLE COMMERCIALE
PRATIQUE LALIME LIMITEE
ST-HYACINTHE, QUE.

UN MOT AU PUBLIC

Quand vous achetez hors de votre localité, vous enrichissez des étrangers au détriment de vos concitoyens. Aidez les marchands de chez vous. En retour vous recevrez un meilleur service et des meilleures marchandises
PENSEZ D'ABORD A VOS CONCITOYENS



The Quebec, Montreal & Southern
Railway Company.

Horaire des trains, corrigé au
20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes:

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angleterre.

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent.
L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe.
Téléphone 28.

Depuis au-delà de Cinquante Ans.

Le sirop calmant de Mme Winslow a été employé par des milliers de mères pendant la dentition des enfants. Si vous êtes dérangé pendant la nuit, troublé dans votre sommeil par l'enfant qui perce une dent avec douleur, envoyez de suite chercher une bouteille de sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il soulagera instantanément le pauvre petit malade.

Fiez-vous-y, mères, il n'y a pas à s'y tromper. Il guérit la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins. Il guérit les coliques, il attendrit les genives, fait disparaître l'inflammation et donne du ton et de l'énergie au système en général. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants est plaisant au goût et c'est la prescription d'une des plus vieilles et des meilleures nourrices des Etats Unis. En vente chez tous les pharmaciens par tout l'univers. Demandez avec confiance le sirop calmant de Mme Winslow

Amateurs de Volailles

Je viens de recevoir 50 sacs de "Scratching Feed," mélange de grains pour faire travailler les poules contenant toutes sortes de grains, cassés etc et afin d'introduire ma fameuse poudre Poultry Specific, faisant pondre les poules malgré elles je donnerai GRATIS une boîte échantillon, PRIX REGULIER 25 CTS avec chaque sac de 100 lb, de ce grain, pour le prix ridicule de \$1.00 par sac. C'est indispensable pour quiconque garde des volailles. Et c'est moins CHER que vaut le mélange à gratter seul. Nous le livrons en ville jeudi de chaque semaine. Si votre ordre est donné avant cette date Phone 364-78. N'oubliez pas le prix \$1.00 par sac avec boîte de poudre valant 25 cts AU DETAIL, \$1.00 en valeur intrinsèque.

FERME AVICOLE YAMASKA
Arthur S. Comeau Prop. Ville



GRAND CHOIX DE

Tapis, Prélarts, Portières
et Rideaux

Chez
EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Horaires des Trains.

ALLANT A L'EST.

9.16 a.m.—Tous les jours pour St. Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

9.30 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland.

6.40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

ALLANT A L'OUEST.

5.21 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

11.43 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gare intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

Pour toute information s'adresser à

F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

1er Nov. 1914

HORAIRE

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non-garanties

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richmond, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St. Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St. Jean, N. B., Halifax, N. S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston, Springfield, Portland et la Nouvelle Angleterre.

6.35 p.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

ARRIVÉES A ST. HYACINTHE

Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St. Jean, N.B., Halifax, N.S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St. Paul, etc.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

6.35 p.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St. Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc
Départ de Montréal pour Ouest à 9.45 a.m. et 9.45 p.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

L. BARCELOUX,

Agent des Billets

R. E. CODERRE,

Agent pour la Ville.

"DOW"
LA BIÈRE DU
CONNAISSEUR



LE FOYER



L'ALLEMAND EN GUERRE

Un oiseau fort curieux (on ne dit pas son nom)
Résolument un bon jour de changer de région.
Il vivait gras chez lui des grains de son domaine,
Mais il voulait "voler", chercher meilleur aubaine.

—Je connais, disait-il, des pays merveilleux
Où les êtres ailés sont plus que bienheureux.
Il en est où l'on vit à manger, puis à boire
Sans le moindre labeur. C'est à n'y jamais croire.

Notre oiseau n'était pas tout-à-fait imprudent,
Songeant aux grands hasards, aux causes d'accident.
Je saurai bien, dit-il, me frayer un passage
Et je serai plus sûr que l'oiseau dans sa cage.

Pour tous les plus petits, je vais les effrayer
Par un cri que jamais oiseau ne sut donner.
Pour les gros, j'ai ma force et ma large envergure.
Je me rendrai là-bas, ma foi, je vous le jure.

Il partit. Mais bientôt survint l'opposition.
Il vit à sa rencontre une entière nation.
Ses cris étaient affreux, son dépit indécible;
Le voilà qu'au départ il sert déjà de cible.

En colère, il s'avance et dit qu'il a promis
Qu'à tel jour il irait faire fête à Paris.
—Ma promesse l'emporte et laissez-moi donc faire,
Dit-il, car c'est pour moi la plus urgente affaire.

—Chez vous, chez vous, fit-on. Retourne en tes forêts.
Ne viens pas nous troubler et souiller nos guérets.
Chaque oiseau a son nid, son bois, son territoire.
Tu viens pour usurper. La chose en est notoire.

Notre oiseau réfléchit, vira le dos, enfin,
Ayant perdu l'œil droit et sa queue en chemin.
De retour à son arbre, il eut bonheur immense
Des biens que lui donnait la douce Providence.

L'Allemand belliqueux ressemble à cet oiseau:
Non satisfait du sien, envieux de nouveau.
Il lui faudra choisir autre philosophie
Et préférer à tout le pain de la patrie.

L. H. BRODEUR DE LAVIGNE.

Rock Forest, mars 1915.

LE FOIE DE VEAU

Un logement ouvrier quelconque.
Une petite entrée, une petite cuisine,
une petite salle à manger et une pauvre
chambre à coucher grande comme
la main.

Tout cela a dû être... très gentil...
autrefois. Au milieu de la déchéance
et du désordre de toutes choses, on
reconnaît encore des traces d'aisance,
des vestiges de bonheur, d'anciens parfums
d'amour; comme on découvre,
parfois, dans les ciels balayés d'orages,
des échappées sur un bleu lointain, qui
apparaît entre deux nuages, pour
s'évanouir aussitôt. Certains meubles
sont presque coquets. Par ci par là,
au mur, pendent, dans des cadres,
quelques chromos, qui furent jadis
frais et printaniers. Autour de l'étagère
poussiéreuse et des cheminées, on voit
mille bibelots, mille pauvres riens,
placés, piqués chiffonnés avec le chic
suprême de la petite ouvrière parisienne
ne qui, sous ses doigts de fée, fait
jouer, en deux minutes, une étoffe à
trois sous le mètre, et lui donne plus
d'élégance et de distinction qu'il n'y
en aura jamais dans tous les satins et
tous les brocarts de toutes les Wilhelmine
mine d'outre Rhin.

Mais, pour le cas qui nous occupe,
c'est de l'histoire bien ancienne: un
vent mauvais a passé sur cet intérieur
d'ouvrier, ternissant les fleurs d'orange
sous la corbeille de la commode;
promenant la poussière de meuble en
meuble; flétrissant la gaie couleur des
rubans; laissant se faner, pendre misérablement
les faveurs de tous les souvenirs,
piqués au mur, le soir des jours
de bonheur.

Une femme va, vient, l'air dégoûté
de tout, au milieu de la détresse de ce
ménage. Dans le demi jour de la cuisine,
où elle s'est arrêtée, pour jeter
un coup d'œil sur un plat qui bout
trop fort, elle a l'air de ces madones
souffrantes et résignées, que peignaient
les artistes du XIII^e siècle.

Le visage cirieux et crispé n'a pas
su perdre la beauté des lignes dessinées
par Dieu; mais tout le monde n'existe
plus. Les cheveux ont été trop tirés,
les yeux ont trop pleuré, le corps en
tier à reçu trop de bourrades, pour
conservé à sa surface quelques uns des
vestiges du charme, voulu par l'Éternel,
pour la femme ici bas.

Elle a été jadis et la fiancée et l'épouse;
aujourd'hui, elle est devenue
l'esclave tremblante et méprisée, mise
plus bas par le mari que les pierreuses
des rues; elle est celle qui attend l'arrivée
de sa brute pleine d'alcool, en se
disant: "Si c'est ce soir que tout doit
finir pour moi... eh bien!... merci,
mon Dieu!..."

Tout à coup, un pas dans l'escalier...
un pas net, décidé... c'est lui!...
lui!... Elle reconnaissait son pas,
dès les premiers jours de son mariage;
et, tout heureuse, elle descendait au
devant de l'aimé jusqu'au second étage...
"Etonnant, mon loup chéri!... Oh! comme
tu sens le froid!..." Et, pour l'accueillir,
elle trouvait ces mille appellations
ridicules et délicieuses, ce babillage
charmant des petites ouvrières
pauvres, langage ignoré au pays des
gens corrects et dignes

Aujourd'hui, elle reconnaît encore
son pas... mais elle ne descend plus...
elle attend. Son attente ne sera
pas longue: le timbre retentit: un
coup sec, nerveux, méchant. Elle alla
ouvrir. "C'est toi? fit elle, pour dire
quelque chose.—Tu le vois bien!...
et sans rien ajouter, il pendit sa casquette,
quitta son paletot, ses sabots,
et s'assit à table, l'air dur, fermé.
"Trop chaude, ta soupe!..."

—Tu entends!
—Oui."

Et il s'établit entre eux deux un de
ces silences pleins de menaces, qui
doivent se rompre... peu importe le
prétexte. La femme retourne à la
cuisine, prête à tout; elle ne sait même
pas pourquoi, hier soir, elle a esquivé
le coup de pied de son mari qui crevait

la porte basse de l'armoire... Aujourd'hui?
Demain...? quand Dieu voudra...
Pour ce que la vie lui réserve!...
Et elle apporte le second plat, le dépose
en face de lui. Il attend, les deux bras
sur la table... les doigts battant
nerveusement une marche quelconque:
"Encore du foie!"

—"C'est toi même qui en as réclamé hier."

—"Oui... mais du foie de génisse..."

—"C'est du foie de génisse."

—"C'est du foie de veau!"

—"J'ai demandé du foie de génisse au boucher."

—"Ne réponds pas!..."

—"Ne réponds pas, que je te dis!..."

D'un bond, il a repoussé la table; la
vaisselle se brise à terre; puis il est
entré dans la chambre où commence
tout un fracas, entrecoupé de jurons
infernaux.

Elle l'écoute ouvrir un tiroir... puis
un autre... et encore un autre...
Debout dans une encoignure, elle
attend, pour la centième fois, ce qui
doit venir...

Un grand silence, où éclatent brusquement,
coup sur coup, trois détonations,
suivies du bruit des choses casées,
et d'une lourde masse qui s'abat
avec un grand "han", de bûcheron.

L'alcoolique s'était rendu justice.

... Et moi, j'ai vu, tout à l'heure, le
misérable, dans son lit: il sautait de
douleur folle, se tordait, comme un
ver coupé, sous le drap taché de sang.

Du sang, il y en avait partout, au
plafond, sur les cadres, sur les meubles,
et jusque sur le berceau des enfants.

"Il a son compte, demandai je au
médecin qui lui bandait la tête..."

—Trois balles sous le crâne, l'os a
éclaté; dans deux heures, ce sera fini...

... Je le pique à l'éther, mais c'est
seulement pour lui faire boire la mort
plus doucement. D'ailleurs, c'est au
jour d'hui mon troisième suicidé...

Nous allons bien; Je n'ai encore
jamais vu ça!..."

J'approchais la bougie pour regarder
une dernière fois la triste horreur de
ce spectacle, mais le médecin m'écarta:
"... Pas si près, fit il, ce malheureux
a tellement bu d'alcool dans sa vie,
qu'il prendrait feu... comme une
éponge."

Je sortis, et, comme je traversais la
salle à manger, j'aperçus la malheureuse,
celle qui allait pour sa délivrance,
être veuve dans quelques instants. Elle
se tenait dans un coin, écroulée la tête
aux genoux, comme une statue de la
Désespérance.

Et c'était l'œuvre de ce misérable:
la mère d'abord, qu'il avait torturée
pendant des années; et les enfants...
les pauvres enfants d'alcooliques, qui
payent si atrocement, dans leur cher
petit corps, les infamies paternelles!

Et comme je lui touchais l'épaule à
cette malheureuse, elle releva sur moi
de grands yeux égarés...

Mystère d'un cœur d'épouse!... Cet
homme... cette brute... elle le pleurait!

PIERRE L'ERMITE.

BIBLIOGRAPHIE

Le mois des fruits, par un religieux
de l'Ordre des Frères Pêcheurs, 1
volume in-16 de 336 pages. Prix:
25 sous.

La nouvelle édition de ce petit livre
est honorée d'une lettre du T. R. P.
Monsabré. L'ouvrage est un hommage
à Notre Dame du Rosaire, a qui le
mois d'octobre est spécialement consacré.
L'auteur suit les quinze mystères
et en fait l'objet de trente lectures ou
méditations, pleines de doctrines, d'affections
pieuses, de résolutions pratiques.
Ce sont les fruits que l'âme recueille
et qui sont comme la suite du mois
des fleurs, où la nature et les chrétiens
honorant la très Ste Vierge.

Cet ouvrage fait pendant au mois
de Marie. On y trouve des pages
délicieuses, qui éclairent l'esprit, nous
excitent à la piété et portent à la sanctification
de tous les actes de la vie.

En vente à la librairie Richer, Saint Hyacinthe.
969

Avis

LA COMPAGNIE P. C. COUTURE

Avis est donné au public que, en vertu
de la loi des compagnies de Québec, il a été
accordé par le lieutenant gouverneur de la
province de Québec, des lettres patentes,
en date du dix-neuf février 1915, constituant
en corporation MM. Pierre Charles
Solyne Couture, mécanicien; Joseph Isidore
Piché, marchand; Joseph Monty,
forgeron; Alédou Measier, appareilleur;
Ovide Lajoie, appareilleur, tous de la
paroisse de St. Pie, dans les buts suivants:
Manufacturier, acheter et vendre des
moulin à vent, des pompes, des agrès de
sclage, outils et machines de toutes espèces.

Exercer le métier de fondeurs en métaux
de toutes espèces; construire, acheter et
vendre des usines et des hauts fournaux,
creusets, moules, patrons, machines, machine-outils
nécessaires ou outils pour
exercer le dit métier.

Acquiescer l'établissement, le fonds de
commerce, les dettes de livres et autres
créances actives de la société Couture &
Piché, faisant affaires dans la paroisse de
St. Pie de Bagot, et les payer en argent, en
parts acquittées de la compagnie ou partie
en argent et partie en parts acquittées et
se charger des dettes passives de la dite
société.

Exercer le métier de contracteur mécanicien,
faire des réparages de toutes sortes
de machines, machines outils ou d'articles
en fer, en fonte, en cuivre, en acier ou en
tout autre métal et spécialement faire les
réparages et la vente de machines agricoles
de toute nature, voiture de charge ou de
luxe et agir comme agents ou représentants
de maisons ou compagnies fabriquant
les articles ci-dessus mentionnés.

Manufacturier, acheter et vendre toutes
espèces de spécialités en bois, fonte ou
autre métal ou matière ouvrable de quel-
que nature que ce soit.

Demander, acquiescer et vendre toutes
marques de commerce, brevets, inventions
ou améliorations brevetées ou enregistrées
ou toutes autres propriétés qui peuvent
être nécessaires ou utiles à la compagnie
dans la poursuite de son entreprise et les
payer en argent, en parts acquittées, ou
partie en argent et partie en parts acquittées
de la compagnie.

Acheter, acquiescer de toutes personnes,
corporations, toutes maisons d'affaires ou
manufacture dont les produits sont manufacturés,
achetés, vendus ou autrement
disposés par la compagnie et les payer tel
que mentionné dans le paragraphe ci-dessus.

Acheter et posséder des actions dans
toutes compagnies faisant des affaires de
la même nature que celles de la compagnie.

Acheter, acquiescer ou louer des terres ou
limites à bois ou les droits et les privilèges
de faire la coupe du bois et ouvrir et ma-
nufacturer le dit bois.

Etablir et maintenir dans toutes cités,
villes, villages et autres endroits de la
province de Québec, en se conformant aux
lois et règlements en vigueur dans les dits
endroits des magasins, agences, salles
d'échantillons ou suc ursales pour la vente
des produits achetés, manufacturés ou
autrement acquis par la compagnie.

Payer en actions acquittées tous services
rendus à la compagnie de quelque nature
que ce soit.

Vendre l'entreprise ou partie de l'entre-
prise de la compagnie à toute autre
compagnie et accepter en paiement partiel ou
total des actions acquittées de la compa-
gnie acquiescer, sous le nom de La Cie P.
C. Couture, avec un capital social de
quarante-neuf mille neuf cent piastres
(\$49,990.00), divisé en quatre cent quatre-
vingt dix neuf (499) actions de cent (\$100)
piastres chacune.

La principale place d'affaires de la corporation
sera en la paroisse de Saint Pie de Bagot.

Daté du bureau du secrétaire de la province,
ce dix-neuvième jour de février 1915.

C. J. SIMARD,
12, 19, 26, 2—956 Sous-sec. de la province.

SUS AU TRAITRES

A bas l'Oppresseur

Chansons d'actualité, sur la guerre
Européenne par Remi Fournier, en
vente à 10c franco par la malle chez

ST-JEAN & FRERE,

Marchands de journaux,
St-Hyacinthe

A LOUER

On trouvera un plein pied de six
chambres, nouvellement réparé, au
No 8 rue Têtu. S'adresser à Mlle A.
St-Germain, 175 rue Bourdages.

Possession immédiate. jno

On demande à acheter

Une maison de onze ou douze appartements
située assez près du centre des affaires.

Une maison de rapport de deux ou
trois logements pouvant payer de bons
intérêts sur argent investi.

S'adresser à

BOUCHARD & BERNIER
Agents d'affaires, 173 Blvd Girouard

Téléphone 423 Rue Girouard

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

Ex-Gouverneur du Collège des Chirurgiens
Dentistes de la Province
de Québec.

Spécialité:—Ouvrages en Or, Ponts et
Couronnes.

SAINT-HYACINTHE

Chemin de fer du Grand-Tronc

L'INTERNATIONAL LIMITED
Le train le plus beau et le plus rapide
du Canada

Quitte Montréal à 9.00 a.m. arrive
à Toronto à 4.30 p.m., Détroit 9.55
p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 10.30 p.m. arrive
à Toronto à 7.30 a.m., Détroit 1.63
p.m., Chicago 9.25 p.m., tous les jours

LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension, le 31 Dec. 1914, 584,188.43

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 Dec. 1914

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909.	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910.	149	8,540	19,269	72,217.94
1911.	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.	294	19,326	39,211	284,355.82
1913.	349	24,492	47,957	428,745.31
1914.	399	28,689	55,541	584,188.43

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une
idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada,
lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

BUREAU CHEF:—126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC.
BUREAU A MONTRÉAL:—Chambre 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gér.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes A
Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles,
Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Or-
andis des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes
orte



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis
et de Prelarts est reconnu
comme étant le plus
considérable en ville.

Nous attirons votre attention
sur nos Tapis tout
laine de la marque "MA-
PLE LEAF" supérieur à
tout autre tapis de ce genre
comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts
jusqu'à 4 verges de large.
Portières, Rideaux, Tapis
tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE



"FLEUR DE LIS"

La NOUVELLE FARINE, fabriquée
d'après un procédé perfectionné,
représente la moëlle des blés de notre
Ouest Canadien — tous les éléments
nutritifs et reconstituants de l'organisme.

Vous en ferez, à volonté, un pain riche et
léger, ou d'excellentes pâtisseries qui
seront fort appréciées par tous ceux qui
y goûteront.

Demandez-la à votre Fournisseur.

FABRIQUÉE PAR

The St. Lawrence Flour Mills Company, Limited,

Les Moulins les plus Modernes au Canada.

PHONE: MAIN 6741

1110, RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL

La Farine St. Lawrence blanche et pure comme le Lis.

3 Marques Populaires:

REGAL, "FLEUR DE LIS", "DAILY BREAD".

Résumé des Dépêches

Les autorités américaines de la zone du canal de Panama s'inquiètent d'un aéroplane qui a été aperçu survolant le canal.

Une dépêche de Cape Town, Afrique du Sud, annonce qu'un des chefs de la récente rébellion sud africaine, le colonel Maritz, s'est échappé de sa prison et a fui vers l'Afrique Centrale.

L'opinion s'échauffe, en Hollande, contre la persécution maritime que l'Allemagne inflige à ce pays; la presse réclame compensation pour le navire "Medea", le dernier coulé par un sous marin teuton.

La chute de Przemysl provoque une émotion intense en Hongrie spécialement, où l'on appréhende que les forces libérées de l'armée russe, à la suite de cet événement, ne précipitent l'invasion de ce pays.

La mobilisation de l'armée italienne est maintenant complète, et tout est prêt pour la prochaine entrée de l'Italie dans le conflit européen. On prétend que 3,000 Allemands et Autrichiens ont quitté Rome, ces jours derniers.

W. Horn, l'Allemand coupable de l'attentat de Vaneboro a comparu devant la cour fédérale de Boston à la demande de la défense qui déclarait n'être pas encore prête l'affaire à été remise au 5 avril.

Après avoir porté le costume masculin et avoir passé pour appartenir au sexe fort pendant de longues années, Mademoiselle Florentine Albertine Beaudoin, mieux connue sous le nom de Alfred Beaudoin, vient de mourir à Willimansett, Mass.

Une dépêche de Rome au "Daily News", de Londres, mande que l'Autriche craint évidemment une invasion italienne, et qu'un demi million de soldats sont actuellement massés dans le sud du Tyrol et dans les Trentin, pour parer à cette éventualité.

Une dépêche annonce que l'un des premiers actes des autorités russes, après la prise de la forteresse de Przemysl, a été de changer le nom de celui-ci en Permysl.

Auparavant Przemysl se prononçait Pzhemisel, on dira maintenant Permyzel.

Le critique militaire allemand, Major Morhart, mande de Vienne au "Tageblatt", de Berlin, que la prise de Przemysl augmente incontestablement le prestige des Russes et rend d'autant plus redoutables les efforts qu'ils vont sûrement faire pour développer leur succès contre la coalition austro-allemande.

Le coursier pirate allemand, "Prince Ethel Freidrich", n'a pas encore en dépit des rumeurs contraires, quitté sa bienfaitre retraite de Newport News, en Virginie, ni osé reprendre la mer, affrontant la surveillance des navires anglais et français qui le guettent, au large des caps virginien.

Marguerite Schmitt, une femme française, condamnée à mort par la cour martiale comme espionne, a été fusillée par les troupes de la garnison. A son procès la femme avoua avoir accepté deux cents francs (\$40.00) des allemands pour pénétrer dans les lignes françaises et obtenir des informations.

L'honorable François Savoie qui a été nommé récemment conseiller législatif par le gouvernement de la province de Québec, pour la division de Kénébec, en remplacement de feu l'honorable M. Cormier, a été assermenté par M. Robert Campbell, greffier du Conseil législatif et nommé récemment commissaire "per dedimus protestatem".

Le juge Putnam de la cour de circuit des Etats Unis, a refusé le bref d'Habés Corpus demandé par les défenseurs de Horn pour empêcher son transfert devant la cour fédérale de Boston.

La magistrat a déclaré être incompetent pour accéder à cette demande, qui doit être adressée au procureur du

district lequel a précisément évoqué l'affaire à Boston.

M. J. B. Trudel, traducteur en chef du sénat, vient de se mettre à sa retraite, pour cause de santé. On annonce que M. Louvigny de Montigny, qui remplit les fonctions d'assistant traducteur en chef sera promu à la position occupée par M. Trudel.

M. Ralph. A. Beroit, qui était traducteur aux Communes remplacera la position occupée jusqu'ici par M. De-Montigny.

La présence de certaines Polonaises dans les canaux d'égout de Rosemont, près de Montréal, vient d'être signalée à la police. A l'appel du contremaître, des agents se rendirent sur les lieux, mais en dépit de la sommation qui leur fut faite de mettre bas leurs pics, elles s'obstinèrent à partager les travaux des terrassiers, disant qu'elles avaient le droit de gagner leur pain tout comme les hommes. Après de longs pourparlers, on réussit à les faire évacuer les égouts.

Une autre enquête vient d'être ordonnée par le secrétaire Daniels, afin de se bien rendre compte, si oui ou non, dans les chantiers maritimes Américains, l'on construit des sous-marins pour les pays belligérants. Les résultats de cette enquête seront communiqués à Washington, dans un rapport et ce qui a motivé cette nouvelle enquête, c'est le fait qu'on a rapporté que la Fore River Shipyard, à Quincy, Mass., avait d'importants contrats, pour la construction de sous-marins, qui seraient expédiés à Montréal pour la marine britannique.

HYGIENE

L'habitation salubre

L'habitation, a t on dit, est l'habitat extérieur de l'homme; on peut dire que, pour un grand nombre de personnes, c'est le milieu ordinaire où l'on vit, du moins pendant une grande partie de l'année, surtout dans notre climat. Aussi est-il de toute importance que ce local soit salubre.

Qualités.—La maison salubre doit être bien située, bien exposée, convenablement construite, suffisamment éclairée et bien drainée. Donnons une explication de chacun de ces termes.

Situation.—Lorsqu'on aura le choix on bâtira dans un lieu élevé, sur un terrain facile à égoutter et dont la nappe d'eau souterraine soit à au moins trois pieds du plancher de la cave. L'emplacement choisi sera protégé contre les vents dominants et sera loin de la fumée, de la poussière et de toute odeur désagréable.

Exposition.—L'exposition de l'habitation sera telle que le soleil y entre la plus grande partie de la journée; elle aura donc les faces sensiblement nord-sud. On ne devra pas planter d'arbres tout près de la maison, car ceux-ci, par leur ombrage, empêchent les rayons solaires d'atteindre les fenêtres et entretiendraient une humidité toujours malsaine à l'entour de la maison.

Construction.—La construction se fera avec de bons matériaux ayant une certaine porosité. A l'intérieur il n'y aura pas de corniches, ou tout autre ornement servant à collectionner la poussière. En meublant on évitera autant que possible les tapis qui conservent trop la poussière chargée de véhiculer les microbes. Les fenêtres seront placées aussi près que possible du plafond, à 12 pouces au plus, afin que les rayons solaires puissent facilement pénétrer à l'intérieur. Les appartements obscurs, où ne pénètrent jamais les rayons du soleil, seront proscrits. Les w. c. seront toujours éclairés par une fenêtre s'ouvrant dans l'appartement même.

DOCTEUR H. SANSON, Inspecteur d'Hygiène du district de St Hyacinthe

Les journaux et revues font courir la nouvelle que les "bustles" vont de nouveau faire partie de l'attirail de toutes les mondaines qui se piquent de suivre la mode.

Si la chose arrive, les dames et les demoiselles sont priées de se rappeler que nous avons un immense lot de vieilles gazettes à vendre.

Notes du Pacifique

Dernières promotions au C. P. R.

Les employés de l'est ont eu une large part dans les dernières promotions du département des Télégraphes du Pacifique Canadien.

M. William Marshall qui succède à M. John McMillin à Winnipeg avec le titre d'assistant gérant et une juridiction sur la contrée entre les grands lacs et la côte du Pacifique, apporte avec lui les meilleurs souhaits de ses nombreux amis de Toronto où il était attaché au bureau du Télégraphe depuis 1886; de 1906 à 1909, il fut même surintendant de construction à Toronto.

Un torontorien succède à M. Marshall comme nouveau surintendant de la division de l'Ontario, M. H. J. Lille, à l'emploi du C. P. R. depuis 1886; lui aussi, depuis cette date, a été attaché au bureau télégraphique de la ville reine, d'abord comme assistant chef de trafic, puis comme opérateur en chef. M. Lille a pu, durant ces nombreuses années, se mettre parfaitement au courant des besoins de la division de l'Ontario et sa nomination ne peut être mieux vue. 981

On veut plus d'irrigation

Il y a plusieurs années, lorsque Sir William Van Horne déclara qu'en entreprenant des travaux d'irrigation à l'est de Calgary, le Pacifique Canadien changerait ces solitudes arides en de fertiles districts agricoles, on fut tenté de rire de sa prophétie, laquelle s'est cependant plus que réalisée aujourd'hui. Des millions d'acres, on pourrait dire tout le district, a été si amélioré et embelli, qu'il existe maintenant une demande générale d'irrigation pour les sections non encore favorisées; des délégations se sont rendues à Ottawa pour attirer l'attention du gouvernement et lui demander d'entreprendre des travaux en dehors des limites du C. R. R., sur des terrains qui demandent le même traitement et promettent d'aussi bons résultats que le district irrigué de Bassano.

Le professeur Fairfield, surintendant de la Ferme Expérimentale du gouvernement à Lethbridge, dans de récentes conférences sur l'agriculture, a expliqué aux fermiers de l'Alberta sud, tous les avantages qu'ils retireraient si le plan est mis à exécution: récolte de l'alfalfa et du blé d'Inde pour faciliter l'élevage sur une plus grande échelle, améliorations de toutes les récoltes, etc.

Une résolution a été passée, demandant au ministre de l'Intérieur, soit de faire faire les travaux ou de faire prolonger jusqu'à leurs fermes, le système du Pacifique Canadien. 981

Les résultats de la culture mixte

Plus de 3,000 fermiers de la Saskatchewan ont visité les wagons d'exhibits de laiterie fournis par le Pacifique Canadien au train spécial agricole que le gouvernement de la Saskatchewan a fait circuler cet hiver dans la province.

Ces démonstrations auront pour effet probable l'établissement de plus nombreuses beurreries et conséquemment une augmentation de la production du bétail; on sait qu'à venir jusqu'à peu d'années passées, la Saskatchewan ne produisait que des céréales. Grâce au gouvernement en conjonction avec le C. P. R. de grand des améliorations se sont opérées et la culture mixte avec tous ses avantages est maintenant à l'ordre du jour dans la province. L'expansion de cette culture mixte fera aussi bénéficier toute l'industrie locale, encouragera l'érection de nouvelles manufactures qui seront approvisionnées par les marchés des environs, établissant ainsi un équilibre économique qui sera suivi d'une plus grande prospérité. 981

AVIS AU PUBLIC

Ayant eu connaissance, par une circulaire publiée par M. A. Denis, que lui M. Denis me remplaçait dans le commerce de bois et de charbon, je tiens à avertir le public de St-Hyacinthe et des environs, que je n'ai vendu à M. Denis, ni l'une ni l'autre de ces deux lignes. J'abandonne ni plus ni moins le commerce de charbon, et je continuerai moi-même le commerce de bois de sciage, au coin des rues Ste-Marie et Girouard. JOS. SURPRENANT. 1000—2,9,16.

L'Argent Tout de Suite--

Quand Vous en Avez Besoin

La mort soudaine de votre associé signifie la liquidation de ses biens pour le bénéfice de ses héritiers. La plus grande partie de ces biens sera probablement dans les affaires, et les héritiers ont le droit d'exiger leur part immédiatement, en argent. Supposons que cela arrive: que ferez-vous, et qu'advient-il de votre commerce?

La Police de Protection de Sociétaire De la Canada Life

prévient ce cas. On ne peut pas se protéger d'une façon satisfaisante contre cette calamité possible parce qu'elle est incertaine. Elle ne se produira peut-être pas d'ici des années et elle peut se produire demain. Le contrat de sociétaire est le seul moyen possible de satisfaire la demande en entier et immédiatement.

La Canada Life a consacré beaucoup de temps à l'étude de ce problème, le plus important du monde commercial, et elle se fera un plaisir de vous fournir des détails qui vous intéresseront et vous empêcheront peut-être de perdre de l'argent.

Herbert C. Cox,
Président et Gérant Général.

F. BARTELS, Agent, St-Hyacinthe.



CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines

AVIS AUX CULTIVATEURS

Achetez au plus tôt vos graines de mil et trèfle. La taxe de guerre a fait monter le prix du marché de \$1.00 par 100 livres de trèfle et 50 cts par minot de mil.

Cette taxe sera forcément ajoutée au prix de vente, après les achats futurs. Profitez de la marchandise achetée à l'automne.

Toujours en mains: Tourteaux de lin, gruau, etc., etc., pour élevage de jeunes animaux.

Baby Chick Food—Un composé de grains cassés, blé cuit, os broyés, etc., et stimulant propre à la santé et au développement rapide des petits poulets: en boîtes de 25 et 50 sous.

Magasin—Angle des rues Saint-Antoine et Mondor
933 Téléphone 27

J. W. ST-JEAN

Electricien-Contracteur

Installation de système électrique des plus perfectionnés, Posage d'appareils et fixtures, lampes, Etc., etc.

Spécialités: Posage de cloches électriques, aussi réparations.

57 St. François, Tél. Bell 232
Place du Marché, St. Hyacinthe 997—1a

CANADIEN PACIFIQUE

EXCURSION DE COLONS

A Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires, aller et retour, tous les mardis, à partir du 2 mars jusqu'au 26 octobre 1915. Bon pour deux mois.

Adressez-vous à
R. E. CODERRE,
jd—941 125 Cascades

Canadien Pacifique

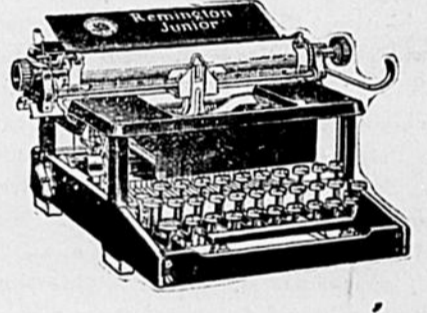
Exposition Internationale Panama-Pacifique, San Francisco Cal. Exposition Panama Californie, San Diego Cal. Taux très réduits du 1er Mars au 30 Novembre 1915. Billets bons pour trois mois, mais pas plus tard que le 31 décembre 1915. Choix de routes etc. Adressez vous à
R. E. CODERRE,
931—j.n.o. 125 Rue Cascades.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

Un Clavigraphe Portatif

Remington Junior



Aussi durable que le modèle régulier du Remington. La moitié moins pesant que les modèles réguliers. Pour le voyageur et pour le foyer.

Ecrivains, religieux, médecins, étudiants et autres ayant besoin d'un clavigraphe petit, compact et sûr, feront bon accueil au Remington Junior qui résout pour eux le problème du clavigraphe.

Prix avec couvert qui protège contre la poussière.....	\$ 65.00
Avec valise en cuir.....	75.00
Autres modèles Remington.....	130.00 et plus

Demandez notre catalogue

Remington Typewriter Company, Ltd.
Telephone Main 4740

No 7 rue Notre Dame Ouest, Montréal, Qué.
No 84 rue Saint Pierre, Québec, Qué.
980—jnob

A VENDRE

2 voitures de famille, 1 omnibus, sleigh (speeder), 1 secrétaire (roll top), 1 clavigraphe Oliver. S'adresser au No 11 rue Laframboise.
12,19,26,2—957

A VENDRE

3 Incubateurs: 2 Prairie State 150, et un Peerless 120. Un Centrifuge Massey Harris pour 2 à 4 vaches. Plusieurs Ruches et un Extincteur. S'adresser au bureau du "Clairon" 5,12,19,26—910

Argent bien placé

Les placements les plus sûrs se font toujours sur des prêts aux municipalités. Nous en avons toujours qui vous rapporteront de 5 à 6 pour cent. Adressez vous en toute confiance à

PROVINCIAL SECURITIES, Ltd.
105 Mountain Hill, Québec Canada.
940

Ne manquez pas de lire la 49e édition de

L'Almanach Rolland,

Agricole, Commercial et des Familles, POUR 1915

Qui vient de paraître et renferme encore, outre ses nombreux et utiles renseignements religieux et civiques, d'agréables légendes et d'intéressantes histoires inédites par nos auteurs canadiens.

Amour et Guerre, par A.D. Decolles Assassin, par R. Girard Avec Puce et Toussaint, par A. Bourgeois.

Publié par

LA COMPAGNIE J. B. ROLLAND
No 53 rue St Sulpice . . Montréal.
Prix 15c; franco par malle 20c.

LA FAVORITE DEPUIS 100 ANS

Biere Dawes'

Lachine Ale

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska U. JACQUES, Prés. AHONNEMENT A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50 Ailleurs au Canada..... 1.00 3c LE NUMERO En vente chez M. Geo. St-Jean.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Procès verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de St-Hyacinthe, tenue mercredi le 31 mars 1915, aux lieu et heure ordinaires.

Son Honneur le Maire Morin occupe le fauteuil présidentiel et sont présents MM. les échevins Jacques, Amyot, Messier, Fontaine, Blanchard, Girard, Solis et St Germain.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

M. Jacques, appuyé par M. Blanchard, propose que les licences demandées pour tenir magasin de liqueurs en détail soient ourdies et que les certificats de licence soient confirmés en faveur des personnes suivantes : J. N. et Uldéric Hébert faisant affaires sous le nom de Thos. Hébert, Lassonde & Frère Ltée Azarie Lassonde gérant.—Honoré Messier faisant affaires sous le nom de H. Messier & Fils.—J. B. St-Pierre.—Pierre Racine Limitée, Pierre Racine gérant.—Joseph Alexandre Ostiguy.—Bazin & Brodeur Limitée, Arthur Brodeur gérant. Adopté.

Il est unanimement résolu sur proposition de M. Fontaine, appuyé de M. St Germain, que les licences demandées pour tenir auberge soient ourdies et les certificats de licences confirmés en faveur des personnes suivantes : Joseph Berthiaume, Pierre Gadbois, L. N. Picotte, Marguerite Galipeau, Veuve Calixte Ledoux, Eugène Flibotte, Euclide St Germain, Joseph Sauriol, Omer Prigent, Hôtel Union Limitée Louis Benoit gérant, Rosalie Dufresne, Veuve F. Houle.

Il est unanimement résolu, sur proposition de M. Girard, appuyé par M. Messier, que la licence d'Hôtel de Tempérance demandée par M. Philibert Jubinville soit ourdie et que le certificat soit confirmé.

Lecture des applications produites par MM. M. Robidoux, Edouard Dufresne, Ant. Morin et Etienne Cordeau. M. Blanchard, appuyé par M. Fontaine, propose que M. Etienne Cordeau soit engagé comme gardien de la balance du marché à foire à raison de une piastre par jour à commencer aussitôt que la place sera vacante. Adopté.

Rapport de l'inspection et analyse du lait M. Girard propose que les frais de l'analyse du lait soit chargés aux laitiers en défaut. Si un laitier refuse de payer sa part dans les frais de l'analyse qu'il soit mis à l'amende et que sa licence soit retranchée. Motion secondée par M. Solis et adoptée.

Lecture des soumissions produites pour la fourniture du sable à ciment, soumission référée à l'ingénieur de la cité.

Lecture des soumissions produites pour le ciment. Soumissions référées à l'ingénieur de la cité avec prière de faire rapport à la prochaine séance.

M. Fontaine demande que les renseignements suivants lui soient fournis à la prochaine séance. Combien de sacs vides à ciment ont été crédités en 1914 et combien il en est resté à la corporation après l'exécution des travaux, l'automne dernier. Quel crédit a eu la corporation en 1913 pour les sacs vides à ciment et combien il lui en est resté. Quelle quantité de ciment a été achetée de chaque fournisseur, chacune des dites deux années.

Le greffier demandera aux soumissionnaires s'ils fourniront du ciment frais.

Application de M. F. A. Boulay comme contre maître des travaux de voirie. Référée au conseil en comité.

Lecture de la demande de soumissions et des soumissions produites pour le tuyau de plomb pour l'eau. Thomas Robertson & Co huit piastres le cent livres moins deux pour cent à trente

jours. F. O. B. Montréal. A. Blondin sept piastres et quarante neuf cents le cent livres, F. O. B. Montréal. Hector Lorange sept piastres et dix cents le cent livres. F. O. B. Montréal. M. Messier propose que la soumission de M. Hector Lorange soit acceptée pour le tuyau de plomb à l'eau. Proposition secondée par M. Solis et adoptée.

Rapport de l'ingénieur évaluant la pierre déposée par M. Michel Daigle dans la rue St Germain. M. Fontaine propose que le comité de la voirie soit autorisé à acheter cette pierre au prix mentionné dans le rapport de l'ingénieur. Prix quinze piastres. Proposition secondée par M. Amyot et adoptée.

Production du plan du kiosque des charretiers de la gare du Grand Tronc. M. Fontaine demande qu'instructions soient données à l'ingénieur de la cité de préparer des spécifications d'après le plan soumis afin que cette construction soit décidée à la prochaine séance.

Lecture du rapport et des spécifications de l'ingénieur au sujet de l'installation électrique du marché centre. M. Blanchard propose que des soumissions soient demandées suivant le rapport et les spécifications de l'ingénieur pour mercredi le 14 avril prochain. Motion secondée par M. Fontaine et adoptée.

Lecture des soumissions produites pour la bouilloire du concasseur. Soumission référée au conseil en comité pour étude supplémentaire.

Lecture des soumissions produites pour le charriage de 125 toises de pierre extraite de la carrière municipale. Albert Perrault et Lévi Avaré 125 toises à \$8.75 la toise, P. Lapointe 5 toises à 35 cents du 1000 livres, Albert Arpin 25 toises à \$10.50 la toise, David Lajoie 5 toises à 35 cents du 1000 livres. Soumissions laissées sur la table.

M. Amyot donne avis qu'à la prochaine séance de ce conseil il proposera l'adoption du règlement suivant : Règlement No. 165 concernant l'imposition des taxes de locations taxes d'affaires, taxes personnelles et licences.

Requête demandant l'installation d'une lampe électrique au coin des rues Bourdages et Viger. M. Solis propose qu'une lampe à incandescence soit posée au centre des rues Bourdages et Viger. Motion secondée par M. Messier et adoptée.

M. Fontaine demande qu'un rapport soit fait par M. Cadorette sur la déféctuosité de lampes éclairant les rues.

M. Fontaine quitte son siège. Lecture des différents comptes est faite et le conseil s'ajourne en séance régulière à mercredi le 7 avril 1915.

COURRIER DE ST DAMASE

—Voici le résultat des élections des membres de l'Union St-Joseph.

Président.—M. Ovila Vaughel. Secrétaire arch.—M. J. Changlon. Trésorier.—Rodrigue Beauregard. Directeurs.—Philias Godin, Pascal Beauregard, Origène Leroux, Emilien Tétrault, Wilfrid Fréchette, François Racicot.

—M. Charles Homer Chartier des Etats-Unis, est pour quelques jours en promenade chez son père M. Iréné Chartier.

Le Rév. M. Fontaine, directeur de l'Ecole Normale de St-Hyacinthe, était mercredi dernier de passage chez M. le curé Boulay.

COURRIER DE ST PIE

—M. et Mme Berthiaume, de Shefford, étaient de passage à St Pie dimanche dernier chez M. Victor L'Heureux.

—M. Ovila Lajoie, de Saint Pie, a acheté la propriété de Mme Herménégile Pontbriand.

—M. Euclide Pontbriand est en visite chez sa mère Dame Veuve Joseph Pontbriand.

—Mme Ephrem Lajoie, de St Pie, est allée à St Hyacinthe pour rencontrer ses filles et aussi pour affaires.

TYPOGRAPHE DEMANDÉ

Un typographe de quelques années d'expérience trouverait de l'emploi en s'adressant au "Clairon", 173 rue Girouard.

Aussi un jeune garçon pouvant se rendre utile dans une imprimerie.

Nouvelles Locales.

Personnels

—On annonce le mariage de Mlle Bertha Rouleau, fille de M. et Mme J. C. Rouleau, avec M. Joséphat Dupuis, fils de Mme Vve Ant. Dupuis. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Paroissiale de St-Hyacinthe le 12 avril courant.

M. et Mde Arthur Chagnon, du Château d'Eau, et M. Emile Chagnon, trésorier de la cité, sont allés à Fall River Mass., rendre les derniers devoirs à leur sœur, qui vient de mourir, Mde T. Dupont, autrefois de cette ville

Affaire Larose

Le jeune Aimé Larose, du village de Saint-Césaire, qui vient de subir une enquête devant le juge Emile Marin, sous l'accusation d'être entré dans le domicile de M. J. Bte Lajeunesse, bourgeois de Saint-Césaire, alors qu'il dormait, de l'avoir assailli, et de lui avoir enlevé une somme de \$87, a été condamné à subir son procès au prochain terme de la Cour du Banc du Roi, le 19 juin prochain, puis il a été remis en liberté sur cautionnement. Un peu plus tard, il a de nouveau comparu devant le même magistrat, a opté pour un procès immédiat, sans l'intervention d'un jury. Mis en accusation, il a plaidé non coupable et, du consentement des parties, son procès a été fixé au 20 avril.

Nouvelle agence d'automobiles

M. René Ducharme de cette ville vient de prendre l'agence pour la vente de machines automobiles d'une marque des plus populaires sur le continent américain. Nous voulons parler des machines manufacturées par Dodge Brothers de Détroit.

M. Ducharme recevra la semaine prochaine un char de ces automobiles. Ceux qui désireraient les examiner et en faire l'essai n'auront qu'à s'adresser à son bureau au numéro 175 rue Girouard.

M. Ducharme vendra aussi des pneumatiques d'une marque très en vogue à St Hyacinthe à des prix qui surprendront les acheteurs.

Feu Jules Wingender

Jeudi 1er avril ont eu lieu les funérailles de M. Jules Pierre Wingender, huissier de la Cour Supérieure, décédé le 29 mars après quelques mois de maladie.

Le défunt naquit à Joinville, Haute Marne, France en 1857, fit sa première communion dans la cathédrale de Reims, et émigra au Canada en 1873. Quelques années plus tard il fut appelé par le gouvernement français à faire son service militaire. Il se rendit au Havre France et obtint son congé de réforme pour cause de fracture à la jambe. Il revint au pays en 1878 et s'établit à St-Hyacinthe où il a toujours demeuré depuis.

M. Wingender laisse une épouse, deux garçons, Elisée et Léa, deux filles Mdes R. Morel et T. Brunelle ; un frère, Paul, détective provincial ; deux sœurs Mdes Filiatrault et Fournier, de Montréal.

Les membres de la fanfare Philharmonique, au grand complet, assistaient aux funérailles et firent entendre les plus belles marches funèbres de leur répertoire.

Le défunt était membre de cette fanfare depuis sa fondation.

Tributs floraux par la fanfare, Bouquets spirituels par M. Lussier & Guimont, M. A. Flibotte et le Dr. Pagé.

Conduisait le deuil ; Elisée et Léa, ses fils ; MM. Morel et Brunelle, ses gendres ; Paul, frère du défunt ; Henri Antoine et Alfred Duchesne, Louis Augustin ses beau-frères.

Les porteurs étaient : MM. Paul Payan, Auguste Léost, Henri Bardet, Léonard Coucke, Alexis Lecompte, Camille Feller.

Remarqué dans le cortège : MM. Gustave et Eugène Wingender, Albert Filiatrault ses neveux. M. R. Picard d'Acton. Son Honneur le maire Morin, les Conseillers, les membres du barreau et une longue suite de citoyens.

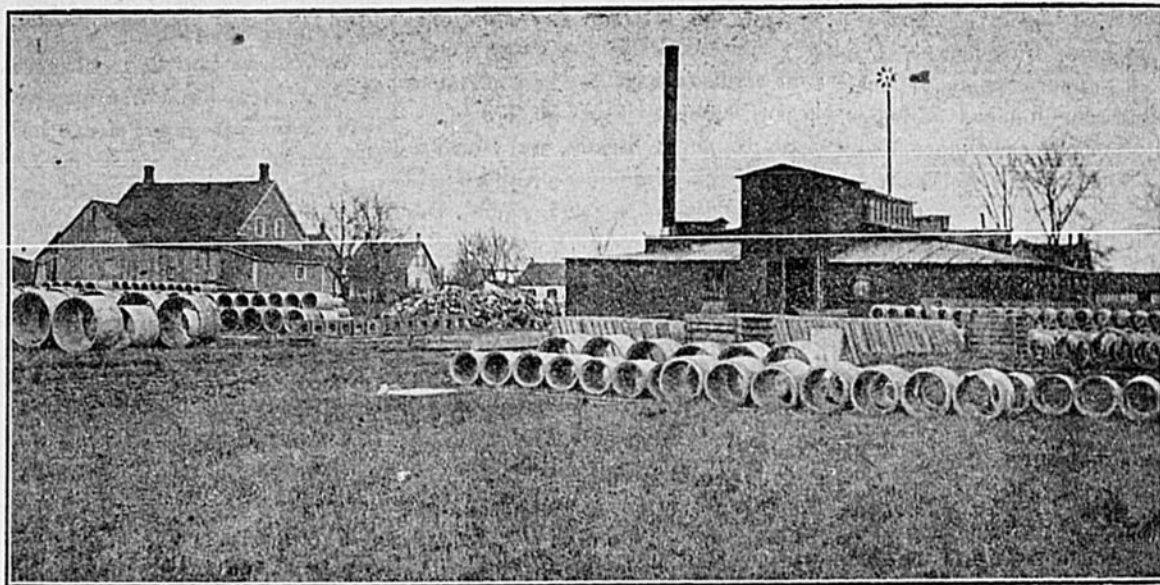
POUR VOYAGER

Pour voyages d'automobile. Voiture de Luxe. Appelez Nos Phons 364 ou 378. Prix raisonnables

L. E. CARPENTIER,

Contracteur et Manufacturier

Pierre artificielle, Blocs en ciment, Cheminées, Ornaments, Construction de maisons en blocs de ciment et Veneer imperméable et à l'épreuve du feu. Plans et devis estimatifs sur demande.



Vue générale de la manufacture et entrepôt L. E. Carpentier.

Près de la gare du C. P. R.

ST-PIE, Co. BAGOT, Qué.

Observation continuée

Pour répondre à l'entrefilet : Une observation : Le rédacteur de la Tribune dans son numéro de la semaine dernière dit : Le Clairon de vendredi est pris en flagrant délit de mensonge, et traite le correspondant Civis de menteur, puis déplore que ce pauvre observateur n'ait pas eu l'avantage de sa compagnie et celle de ses semblables car il aurait appris là les choses qui lui manquent. Le rédacteur de la Tribune est évidemment bien persuadé que ses lecteurs ne lisent pas le Clairon, car s'il se fut douté du contraire, il n'aurait pas osé dire que celui-ci était pris en flagrant délit de mensonge, en publiant l'entrefilet : Une observation : et que l'auteur de cette observation n'est qu'un menteur dépourvu de véracité, d'expérience et de sagesse, car ses lecteurs auront vite fait de juger qui est pris en flagrant délit de mensonge et qui manque de politesse, de jugement, de prudence et de sagesse.

Est ce vrai ou non que sans cause, vous attaquez de nouveau ce prêtre et cherchez à faire croire à vos lecteurs qu'il s'est tout simplement laissé leur par de fausses promesses !

Sans doute pour éviter une pareille erreur, c'est le rédacteur de la Tribune qu'il aurait dû consulter ; c'est à ce flambeau supérieur qu'il aurait dû recourir afin d'y puiser les lumières dont il avait besoin. Selon lui, ça été un malheur pour moi d'avoir été privé de l'avantage de rapport avec lui et les siens ; j'y aurais gagné en véracité, en prudence et en sagesse.

Merci de l'invitation. Ce n'est pas dans la compagnie du rédacteur de la Tribune que l'on peut apprendre la pratique de ces vertus.

Allons donc : Apprendre de ce Monsieur la politesse et la véracité, lui qui n'a rien fait de mieux que de mettre en cause ce prêtre qui jusqu'à ce jour n'a pas même pris la peine de répondre à ces attaques déplacées.

Apprendre du rédacteur de la Tribune la prudence, lui qui n'a pas eu la prudence élémentaire de s'informer à qui de droit, avant d'attaquer ce prêtre dans l'exercice de son ministère.

Apprendre de lui la sagesse, s'il en eut connu les premiers éléments, il aurait commencé par se rappeler que le prêtre dans l'exercice de son ministère, n'a pas de leçon à prendre des rédacteurs des journaux politiques qui se servent de tout, même de la religion pour combattre leurs adversaires.

Vous le comprenez sans peine, ce n'est pas auprès du rédacteur de la Tribune que j'irai prendre des leçons de politesse, de véracité, de prudence et de sagesse lorsque j'en sentirai le besoin.

CIVIS.

AVIS

Il me fait plaisir d'informer le public de St. Hyacinthe que je viens d'ouvrir un clos de bois et charbon en face de la gare du Grand Tronc.

Je tiendrai toutes sortes de charbon que le public de St. Hyacinthe peut avoir besoin au plus bas prix du marché. Votre commande est sollicitée.

L. A. DENIS, En face de la gare du G. T. R. 994—1a Tél. 368

Aux Dames et aux Messieurs

Qui recherchent toujours la grande nouveauté, le confort et la durabilité. Ils peuvent s'adresser au No 135 rue Cascades, chez

B. BELANGER

C'est là qu'ils trouveront le plus grand choix de CHAUSSURES et les plus belles formes pour la saison 1915, ainsi que le plus gros assortiment de valises et sac de voyages de tous les prix et grandeurs. De plus nous tenons à vous dire que nous réparons les chaussures sous le plus court délai.

N'oubliez pas l'adresse : Chez B. BELANGER, 135 rue Cascades, St-Hyacinthe, à l'enseigne du Cheval Gris dans la Vitrine. 984—j18jn

AVICULTEURS

Pourquoi aller chercher au loin ce que vous trouverez tout près ? Sans parler de nos couveuses "RICHELIEU" qui, de l'aveu de tous, n'ont pas d'égaux sur le marché. Nous pouvons fournir nombre d'accessoires, même pour les autres couveuses : Lampes, brûleurs, mèches, thermomètres vérifiés pour incubateur et éleveuses, régulateurs, trémies, abreuvoirs, bols et couteaux à saigner, plumons, bandes numérotées, outils à chaponner.

Cartons et boîtes pour l'emballage des œufs, etc. Connaissez-vous notre OVOSCOPE avec lequel on mire les œufs sans les prendre dans ses mains ! Venez voir ça ! Nos bureaux restent ouverts le vendredi soir.

L'Incubateur Richelleu

81 rue St-Pascal (voisin de la manufacture Paquet & Godbout) Tél. 90 999—jno

"EH OUI ! C'EST DU BON TRAVAIL et qui, du moins, durera !"

Pour évaluer le coût d'un entretien convenable de peinture sur votre maison, il vous faut diviser le prix de la peinture et de la main-d'œuvre par le nombre d'années que durera cette peinture.

La Peinture Brandram-Henderson's "English"

est la peinture qui fait le plus long service—la peinture 100 pour 100 pure. Elle contient, pour toutes peintures à base de blanc, 70% de véritable Blanc de Plomb B.B. de Brandram et 30% de Blanc de Zinc, le tout broyé dans de l'huile de lin pure, de la térébenthine et un siccatif.

Evaluez-en le prix non pas par la surface qu'un gallon couvrira, mais par le temps que ce gallon se maintiendra en bon état. Dès qu'il se sert de B.H. "English", dont il connaît la formule, le peintre est sûr de son travail.

Nous sommes à même de distribuer une élégante brochure remplie d'idées sur les couleurs. Venez la chercher aujourd'hui.

A. Séguin
St Hyacinthe
990—j4jn

Pour les fêtes de Pâques

Le Québec, Montréal & Southern annonce que des billets à prix réduits seront vendus à toutes les stations sur sa ligne pour les fêtes de Pâques 1915. Billets bons pour départ et retour le 2 avril ; et bons pour départ du 1 au 4 avril, limite de retour 6 avril 1915.

N. J. FERGUSON, Agent général des passagers.

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN-CHIRURGIEN

BUREAUX :

Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311 185 rue Girouard, St. Hyacinthe.